ASSEMBLÉE NATIONALE DE MAURICE

Communiqué

Appel à participation – 16 Jours d'activisme contre la violence basée sur le genre

L'Assemblée nationale invite le grand public à participer à une campagne dans le cadre de l'initiative mondiale des Nations unies intitulée "***16 Jours d'activisme contre la violence basée sur le genre***".

À l'initiative de la Speaker, le *Gender Caucus* du Parlement coordonne cette campagne avec le soutien du Bureau de Maurice et des Seychelles du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) afin de sensibiliser le public à l'importance de prévenir toutes forme de violence à Maurice et, en particulier, la violence basée sur le genre.

Exposition d'oeuvres d'art

Des oeuvres sélectionnées seront exposées au Sir Harilal Vaghjee Memorial Hall et à l'Assemblée nationale. Cette exposition sera officiellement ouverte le **25 novembre 2025 (Journée internationale pour l'élimination de la violence contre les femmes)** et prendra fin le **10 décembre 2025 (Journée internationale des Droits humains)**.

Critères de participation

- **Qui peut participer ?** Toute personne résidant sur le territoire de la République de Maurice.
- **Format des envois** : Une photo ou un croquis de l'oeuvre et une courte description (au maximum **100 mots**) en anglais, en français ou en *Kreol Morisien* expliquant sa pertinence par rapport au thème.
- **Date limite** : Le formulaire de candidature en ligne dûment rempli devra être reçu au plus tard le **30 octobre 2025 à 14 heures.** Des versions du formulaire sur papier seront également disponibles à l'entrée principale de l'Assemblée nationale.
- **Sélection** : Les envois seront examinés par un jury indépendant.
- **Critères concernant les oeuvres:**
    - Les oeuvres peuvent être nouvelles ou déjà existantes et appartenir à toutes les formes d'art.
    - La dimension des oeuvres ne doit pas être trop grande afin de ne pas déséquilibrer l'exposition.
    - Les oeuvres peuvent exprimer des émotions telles que le chagrin ou la tristesse, mais elles doivent aussi promouvoir des valeurs positives telles que l'empathie, l'amour, le respect et la bonté.
    - En cas de figuration de la violence, cela doit se faire avec retenue, sensibilité, respect, subtilité et dignité.

Critères supplementaires

- Les oeuvres retenues devront être déposées à l'Assemblée nationale avant le 22 novembre 2025 pour permettre leur installation. Les modalités de dépôt des oeuvres seront communiquées aux participant(e)s, et des dispositions seront prises pour assurer leur sécurité.
- Cette exposition abritée par l'Assemblée nationale entre dans le cadre d'une campagne de sensibilisation et il sera demandé à des participant(e)s sélectionné(e)s de consentir explicitement à la reproduction et à la diffusion de leurs oeuvres à la fois en version imprimée et numérique au cours de la campagne.

D'autres détails et le formulaire de candidature seront disponibles sur le **site Web de l'Assemblée nationale de Maurice : *https://mauritiusassembly.govmu.org***

Cette campagne offre aux artistes ainsi qu'au grand public une occasion unique de mettre leur créativité au service du changement ainsi que de contribuer à lutter contre la violence et de rendre la société plus empathique.

Assemblée nationale de Maurice

Port-Louis

10 octobre 2025